

Les placements longs en MECS et les impacts sur les accompagnements


RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE
Thierry BARREAU

Directeur et formateur

Thierry BARREAU est devenu formateur après une carrière composée de postes de direction dans le secteur socio-culturel dans un premier temps, puis d'Educateur socio-éducatif et coordonnateur de pôle multi site dans le secteur du handicap mental, enfin chef de service en MECS dans le secteur de la protection de l'Enfance.

Thierry BARREAU est détenteur d'un D.M.O.V.S.C (Diplôme de Manager d'Organismes à Vocation Sociale et Culturelle, niveau I, en 2011), d'un D.E.S.J.E.P.S (Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, niveau II en 2008) et d'un DEFA (Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation, niveau III, BAFD, BAFA). M. BARREAU est également évaluateur externe des ESSMS.

INFORMATIONS PRATIQUES

PARTICIPANTS

Tout professionnel du secteur de la Protection de l'Enfance

Groupe de 6 à 12 personnes

Prérequis : aucun

DATES DES SESSIONS

■ Durée : 2 jours

■ Horaires : 9h30-17h30 / 9h00-17h00

■ Dates à définir avec vous selon les disponibilités de vos équipes

LIEUX DES SESSIONS

■ En vos locaux pour vos équipes, nous contacter

TARIF 3 300 € / groupe / 2 jours

TARIF MEMBRE PEP 2 960 € / groupe / 2 jours

+ frais de déplacement du formateur en sus au réel

LES +

Un formateur dont les formations et les expériences proposent une complémentarité entre le secteur de l'animation et les métiers du médico-social au service de parcours inclusifs.

Cette formation proposée en présentiel repose sur une pédagogie participative qui s'élabore à partir des expériences de tous les stagiaires en permettant que chacun puisse trouver une réponse aux problématiques rencontrées sur le terrain.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les participants seront en capacité de :

- **Élaborer un projet d'accompagnement positionnant l'enfant comme acteur et favorisant l'implication de son environnement au sens large.**
- **Prendre en compte l'impact de la durée de l'accompagnement.**
- **Prévenir et prendre en compte les symptômes et signes précurseurs d'une dégradation psychique et physique de l'enfant.**

PROGRAMME

Le contexte d'accueil en MECS

- La loi de 2002-2, du 2 janvier 2004, du 27 juin 2005, du 5 mars 2007.
- Les missions des MECS et leurs limites.
- La notion d'accompagnement, la continuité du parcours, comme éviter les ruptures.
- La pluridisciplinarité à l'œuvre.
- L'éthique et la déontologie professionnelles.

Le monde de l'enfant et de l'adolescent

- Sa personnalité, ses capacités, son contexte familial, son environnement relationnel, ses besoins, ses attentes.

L'élaboration du diagnostic

- Évaluation des besoins et des attentes de l'enfant ou de l'adolescent.
- Évaluation des demandes et capacités de la famille.
- Prise en compte de la dimension administrative et juridique.

La mobilisation des partenaires au service du projet de l'enfant ou de l'adolescent

- Les partenaires juridiques, administratifs, du soin, scolaires, sportifs, culturels, etc.

L'élaboration d'un projet d'accompagnement positionnant l'enfant ou l'adolescent et leurs proches comme acteurs

- Un projet d'accompagnement s'inscrivant dans une continuité en évitant les ruptures.
- Une prise en compte de l'évolution de la santé psychique de l'enfant et de l'adolescent sur la durée.
- Les conditions d'évaluation du projet.

Méthodes et outils pédagogiques

- Apports théoriques, pratiques et méthodologiques.
- Échanges d'expériences des participants et questionnements des pratiques.

Évaluation

- En complément du bilan oral réalisé par le formateur en cours de formation, un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants en fin de formation.
- Dans les 6 mois suivants, un questionnaire à froid sera envoyé au commanditaire et aux stagiaires pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles.